



Bulletin Municipal

Juillet 2024



Neufchâtel, mon village

Chères Neufchâtelloises, Chers Neufchâtellois,

L'heure de notre rendez-vous semestriel est arrivée et c'est avec beaucoup de plaisir que je vous écris ces quelques lignes.

Notre actualité est riche de nombreux projets et réalisations, vous les retrouverez sous forme de photos dans ce journal.

Cependant, certains projets ne nous occupent plus l'esprit. En effet, la construction d'une nouvelle école a dû être abandonnée, faute de financement suffisant de l'État, au profit de la rénovation de l'école de la rue Guillaume III Talvas.

Comme vous pouvez le constater, j'ai dû prendre un arrêté interdisant la circulation sur le barrage des Étangs de Guibert pour des raisons de sécurité car la chaussée s'affaisse et des travaux devront être engagés. De plus, une réflexion sur le devenir du barrage est en cours avec les différents services de l'État concernés.

Dans le cadre du Label Villages d'Avenir, une étude d'aménagement du terrain de la scierie sera réalisée, ainsi qu'une étude de faisabilité logements et commerces pour le bâtiment 2 rue Marcel Graffin (ex salon de coiffure).

Nos lotissements vont enfin voir le jour (8 parcelles à construire) et Sarthe Habitat devrait construire 7 nouveaux logements locatifs rue Marcel Graffin.

Le développement de notre village et le maintien de la qualité de vie guident notre action depuis le début du mandat. Toute l'équipe municipale reste mobilisée pour l'avenir de Neufchâtel-en-Saosnois.

Bon été à tous, bien qu'il se fasse attendre.

Amicalement,

Jean-Denis GUIBERT, votre Maire,
et l'ensemble du Conseil Municipal

VIE MUNICIPALE - L'ACTUALITÉ

INSCRIPTION POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE DE SEPTEMBRE 2024

Les inscriptions à l'école pour les enfants nés en 2021 ont commencé pour une rentrée en septembre en classe de Petite Section.

En ce qui concerne l'accueil des enfants nés en 2022, il vous est demandé de vous renseigner auprès de la directrice avant de procéder à l'inscription en Mairie. En effet, cette rencontre permettra de définir au mieux le projet d'accueil de votre enfant sous réserve de places disponibles en fonction du nombre d'élèves inscrits en Petite Section (nés en 2021). Les places en TPS sont réservées en priorité aux enfants nés en janvier, février et mars 2022. Vous pouvez prendre un rendez-vous au 09 71 72 61 09 (le lundi) ou au 02 43 97 76 16 les autres jours.

Vous pouvez aussi envoyer un mail à : ce.0720253j@ac-nantes.fr.

Documents à fournir par la famille :

- Livret de famille,
- Carnet de vaccination à jour au moment de l'inscription,
- Certificat de radiation pour un élève inscrit dans une autre école en 2023/2024,
- Certificats de domiciliation et d'inscription à demander en Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois ou de Saint-Rémy-du-Val.



Attention, veuillez inscrire votre (vos) enfant(s) en Mairie avant de passer à l'école. Une assurance scolaire (individuelle accidents et responsabilité civile) vous sera demandée en septembre.

En vous remerciant à l'avance.

Brigitte TESSIER, Directrice du RPI de la Bienne.

MODIFICATION DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2024

Depuis le début de notre mandat nous avons fait le choix de maintenir les taux d'imposition.

Force est de constater qu'il est de plus en plus difficile d'autofinancer nos projets. C'est pourquoi en avril dernier, lors du vote des budgets communaux, nous avons délibéré en faveur d'une augmentation de 3%.

Toutefois, les taux votés restent bien en dessous des moyennes départementales et nationales sauf pour l'un d'entre eux comme vous pouvez le constater sur le tableau ci-dessous :

| | Taux moyens communaux de 2023 au niveau : | | Taux votés par le Conseil Municipal |
|---------------------------------|---|---------------|-------------------------------------|
| | National | Départemental | |
| Taxe foncière bâtie (TFB) | 39,42 % | 46,07 % | 40,23 % |
| Taxe foncière non bâties (TFNB) | 50,82 % | 39,86 % | 34,15 % |
| Taxe d'habitation (TH) | 24,45 % | 27,74 % | 21,35 % |

LES MANIFESTATIONS ET COMMÉMORATIONS DU 1^{er} SEMESTRE 2024

Vœux de la municipalité



Avec la présence de Mme LIBERGE, conseillère départementale, M. VOGEL, sénateur de la Sarthe et M. COMPAIN, sous-préfet de la Sarthe.

Pâques communales 2024



Lina et Tylio tenant leur récompense remise après avoir trouvé l'œuf en or de leur catégorie d'âge.

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945



Fête de la musique 2024



Cette année la fête de la musique s'est déroulée au terrain communal. Malgré un temps qui n'était pas de la partie, celle-ci s'est déroulée dans la bonne humeur.
Un grand merci à l'association Balade moto Alençonnaise pour l'organisation.

Nous tenons à vous remercier pour votre présence à chaque manifestation organisée par la municipalité et plus particulièrement les porte-drapeaux de la commune.

QUELQUES TRAVAUX DU 1^{ER} SEMESTRE 2024 EN IMAGES

Modification du sens des stops sortie du lotissement 3 marchands



Afin de sécuriser la sortie des véhicules du lotissement 3 marchands, les usagers venant de la rue Désirée Ruel doivent dorénavant marquer un stop. Le coût de cette opération est de 1 080 €.

Sécurisation Chemin de Beaulieu



En collaboration avec les riverains du Chemin de Beaulieu, il a été décidé d'installer 6 lampadaires solaires et 2 coussins berlinois. Les travaux sont estimés à 26 640 €.

Afin de financer cette opération, une subvention a été sollicitée auprès du Conseil Départemental au titre des amendes de police.

Enfouissement des réseaux téléphonique et fibre rue du Clairêt



Après avoir procédé en 2021 à la mise en place de l'éclairage public, l'heure est venue d'enfouir les réseaux téléphonique et fibre. Cette opération conduite par l'entreprise TPL (Le Clech) pour un montant de 46 643,40 € auquel s'ajoutera 2 116,15 €.

Ensuite une fois le terrain stabilisé, nous mettrons en place un cheminement sécurisé.

Travaux de fleurissement réalisés par les agents techniques communaux



Afin d'égayer et d'embellir notre village, les agents communaux ont procédé, durant le printemps, à la reprise des parterres du début de la rue Guillaume III de Talvas jusqu'à la boulangerie.

D'autre part un effort a été fait sur l'entretien de la rue Francis Caris. Je tenais à mettre en valeur le travail réalisé par nos agents aux services de notre village



EN BREF...

- Aménagement des combles de la Mairie afin de créer une pièce pour les archives pour un coût global de 7 846,12 € (travaux et mobilier compris). Cet aménagement a été réalisé en collaboration avec ESSAIMAGE (association d'insertion).
- Achat d'un taille haie pour le service technique pour un montant de 2 820,80 €.
- Renouvellement des panneaux électoraux pour une somme de 2 389,20 €.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune de Neufchâtel-en-Saosnois vous aide à financer les voyages scolaires de vos enfants. En effet, vous pouvez prétendre à une participation communale de 50 € (sans condition de ressources) si vous en faites la demande. Vous devez donc déposer en Mairie comme justificatif une attestation de participation de l'établissement scolaire et un RIB.

Pour votre information, le budget et l'ensemble des délibérations prises par le Conseil Municipal sont consultables en Mairie sur demande.

ÉTAT CIVIL (janvier 2024 - juin 2024)

Depuis l'application de la réglementation relative à la protection des données personnelles, la commune est tenue d'obtenir le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication des événements d'état civil (naissances, décès, pacs ou mariages) sur ce bulletin municipal. C'est pourquoi, seules les personnes ayant donné leur accord apparaîtront ci-dessous.

Ils sont nés : 0 naissances au total

Ezyo VAUGARNY, le 27/12/2023 à Alençon (accord reçu en janvier 2024)



Ils se sont mariés ou pacsés : 2 mariages et 0 pacs au total

Le 01/06/2024, Emilie ROLLET et Alexis BLUTEAU



Ils nous ont quittés : 6 décès au total

Le 01/02/2024, Jean-Claude CORBION, à l'âge de 77 ans

le 25/02/2024, Céline POUPARD née CHAMPION, à l'âge de 75 ans

le 21/06/2024, Daniel DENISOT, à l'âge de 74 ans

VIE ASSOCIATIVE

Les associations sont invitées à déposer au secrétariat de la Mairie ou à l'adresse mail suivante (secretariat@mairieneufchatel72.fr), les articles qu'elles souhaitent faire paraître dans le bulletin municipal (à déposer avant le 15 décembre pour la prochaine parution de janvier). Vous trouverez ci-dessous les articles que nous ont fait parvenir les présidents d'associations de Neufchâtel-en-Saosnois. Nous rappelons que le bulletin municipal se veut notamment le reflet des manifestations festives de la commune.

ASSOCIATION DU JUMELAGE NEUFCHÂTEL-EN-SAOSNOIS - KOLITZHEIM - SAINT-RÉMY-DU-VAL :

C'est avec un réel plaisir que nous avons accueilli une délégation de 58 amis en provenance de la commune de Kolitzheim afin de fêter le 50ème anniversaire du jumelage de nos trois communes. Il faut tout d'abord remercier les 25 familles françaises réparties sur Neufchâtel-en-Saosnois et Saint-Rémy-du-Val qui ont préparé et participé à cet accueil durant le week-end de la Pentecôte. Malgré une météo instable, nous avons pu profiter d'un programme étoffé et apprécié par tous : soirée champêtre autour d'un cochon grillé, messe traditionnelle, pique-nique (sous la grêle 😊) et visite (sous le soleil ☀️) du Vieux-Mans, visite du Logis de Moulins et bien entendu la fameuse soirée

officielle avec discours protocolaires, échanges de cadeaux, repas gastronomique ainsi qu'une belle animation DJ 🕺 🎵.

Aussi, c'est avec satisfaction que nous constatons l'arrivée de nouvelles (jeunes) familles tant du côté allemand que français. Les trois jours sont passés très vite et beaucoup d'entre nous gardent un contact régulier - via les nouveaux moyens de communication - avec leurs correspondants d'outre-Rhin. Il faudra cependant patienter deux ans pour se revoir physiquement à l'occasion de notre voyage, cette fois-ci, en Bavière. Rendez-vous est donc pris pour 2026 et de nouvelles personnes peuvent, bien entendu, nous rejoindre. N'hésitez surtout pas, vous ne le regretterez pas !

Il faut également remercier les deux municipalités et leurs élus pour leur soutien financier et logistique, sans qui, ces moments d'échanges et de partages ne pourraient avoir lieu.

Une soirée animée sera organisée au cours du premier trimestre 2025, comme chaque année, afin de participer au financement de ce jumelage. Nous communiquerons avec plus de précisions à ce sujet prochainement.

Bel été à tous. Profitez-bien 😊 ☀️ ☀️ ☀️

Contact Neufchâtel-en-Saosnois : Jonathan CHOLET - 06 26 38 12 45



BIBLIONET

La bibliothèque de Neufchâtel-en-Saosnois est ouverte au public les lundis et jeudis de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également faire vos réservations sur le site :

www.mediatheque-lelien.mainesaosnois.fr

Nous vous rappelons que la bibliothèque sera fermée du 26 juillet au 1 septembre 2024 inclus, reprise le lundi 2 septembre 2024

Nous recevons chaque jeudi en alternance les enfants de l'école de la commune.

Le mercredi 26 juin 2024, nous avons organisé avec la bibliothèque de Mamers un après-midi jeux pour les enfants sur le thème « sports et jeux » au parc des Buis. Après-midi très agréable avec la participation d'une dizaine d'enfants.

Nous affichons régulièrement des informations sur les manifestations de la communauté de communes sur le panneau d'affichage au niveau de la bibliothèque située 6 rue Creuse

Tél 09 72 47 68 06

Email : bibliothequeneufchatel@outlook.fr

Bonnes vacances à toutes et à tous.

L'équipe de la bibliothèque



GÉNÉRATIONS MOUVEMENT



Activités réservées aux adhérents :

- Vannerie, cartes, triominos, et depuis le 14 mars 2024 couture et tricot (deux jeudis par mois), jeu culturel avec classement départemental, question pour un après-midi, barbecue, repas de Noël.

Comme chaque année le club prend ses vacances en juillet et août, réouverture le jeudi 5 septembre 2024.

- Marche Nordique : Venez nous rejoindre tous les mardis matins à partir de 9h15.

Nous partons chaque mardi d'endroits différents (Blanche feuille, les Trois ponts de Neufchâtel-en-Saosnois, le camping de la Fresnaye-sur-Chédouet, Le Belvédère de Villaines-la-Carelle).

Activités ouvertes à tous :

- Thé dansant, concours de belote.

Suite à notre assemblée Générale du 8 février 2024 :

Composition du bureau :

- Présidente : Mme GUY Annick
- Vice-président : M. LOINARD Jean-Claude
- Trésorière : Mme MOREAU Marylène
- Trésorière Adjointe : Mme JARRY Josiane
- Secrétaire : Mme LACROIX Marie-Line
- Secrétaire Adjointe : Mme TUDOCE Nicole

Membres :

Mme MOULARD Claudie, Mme PIEL Marie-Jo, M. AUBRY Jean-Louis,
Mme FERNANDEZ Annick, M. CHOLLET Marcel et Mme SERGENT Sylvie

Activités passées :

- * Le jeudi 8 février : Assemblée générale
- * Le jeudi 4 avril : Thé dansant
- * Le mardi 9 avril ; Questions pour un après-midi
- * Le jeudi 4 juillet : Barbecue

Projets pour la rentrée :

- * Le mardi 10 septembre : questions pour un après-midi
- * Le jeudi 19 septembre : Concours de belote et 17
- * Le jeudi 3 octobre : Thé dansant animé par Nicolas DEVOIR
- * Le jeudi 12 décembre : repas de Noël

Vous pouvez joindre Madame Annick GUY pour de plus amples renseignements au 06 47 84 90 83.

Nous vous souhaitons à tous un bel été.

La Présidente Annick GUY

ECOMUSÉE LA MAISON DU SABOT ET DES MÉTIERS D'ANTAN

Le village de Neufchâtel en Saosnois est littéralement inséré dans la forêt de Perseigne. Sa longue rue principale, bordées de maisons anciennes, monte vers l'Allée Marguerite jusqu'à la lisière des premières futaies.

C'est au long de cette rue qu'habitait au 19ème et au début du 20ème siècle une population qui vivait de la forêt, et quelques fois même, une partie de l'année, dans la forêt. C'étaient les bûcherons, les sabotiers, les charbonniers, les apiculteurs...



Sans oublier qu'un métier féminin local apportait sa contribution à l'économie de la famille : le travail de la filetière.

C'est toute cette vie artisanale qu'a voulu remettre en valeur le Musée du Sabot et des Métiers d'Antan. Ainsi dans ce musée, les ouvriers de la forêt, de la terre, leur famille ont pris leur place dans notre histoire locale.

Prenez un peu de votre temps et venez visiter ce lieu de mémoire de votre village.

Ouvertures :

De juin à septembre les dimanches et jours fériés de 15h à 18h.

Toute l'année en prenant rendez-vous au 06 44 05 31 88.

Visite gratuite.

Les bénévoles seront là pour vous accueillir et vous faire partager leur passion pour ce patrimoine neufchâtellois.

Association Maison du Sabot et des Métiers d'Antan.

ASSOCIATION NEUFTONIC

Faites le plein d'énergie avec Neuf tonic !

À Neufchâtel-en-Saosnois, l'association Neuf tonic vous invite à rejoindre les cours du mardi.

Les cours sont animés par la talentueuse Mirna, une passionnée de sport et de remise en forme.

- **Gymnastique de 19h à 20h : Tonifiez votre corps !**

Rejoignez-nous à 19h pour une séance de gymnastique qui allie force, souplesse et cardio. Objectif : Renforcer vos muscles, améliorer votre posture et augmenter votre énergie.

- **Zumba de 20h à 21h :**

Dancez, bougez, éclatez-vous ! À 20h, plongez dans l'univers entraînant de la Zumba ! Une séance de danse endiablée, mêlant des rythmes envoûtants à des mouvements dynamiques. La Zumba, c'est bien plus qu'un cours de fitness, c'est une expérience festive où chacun peut s'exprimer à travers la danse. Mirna vous guidera avec passion, faisant de chaque séance un moment de joie et de dépassement de soi.

Les cours sont adaptés à tous les niveaux, que vous soyez débutant ou confirmé.

Ambiance conviviale.

Quand ?

Gymnastique à 19h
Zumba à 20h

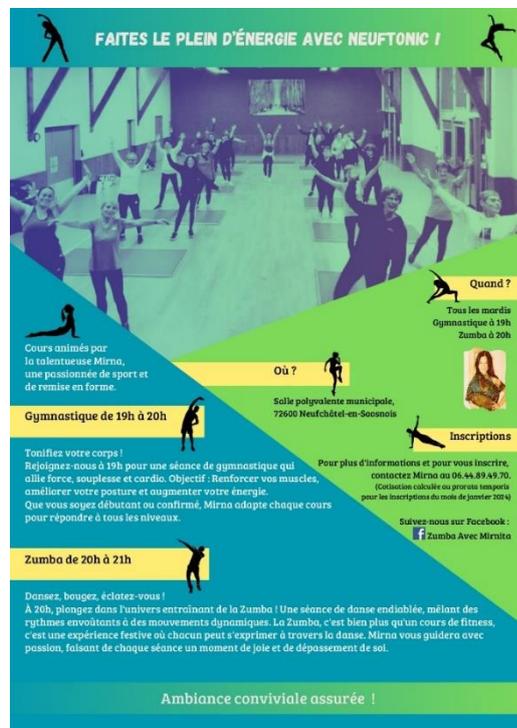
Où ?

Salle polyvalente municipale, 72600 Neufchâtel-en-Saosnois

Inscriptions

Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez-Mirna au 06.44.89.49.70.

Suivez-nous sur Facebook : Zumba Avec Mirnita



FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIE AVEC NEUFTONIC !

Quand ?
Tous les mardis
Gymnastique à 19h
Zumba à 20h

Où ?
Salle polyvalente municipale,
72600 Neufchâtel-en-Saosnois

Inscriptions
Pour plus d'informations et pour vous inscrire, contactez Mirna au 06.44.89.49.70. (Ceintures calculées au prorata temporis pour les inscriptions du mois de janvier 2024)

Suivez-nous sur Facebook :
Zumba Avec Mirnita

Cours animés par la talentueuse Mirna, une passionnée de sport et de remise en forme.

Gymnastique de 19h à 20h

Tonifiez votre corps !
Rejoignez-nous à 19h pour une séance de gymnastique qui allie force, souplesse et cardio. Objectif : Renforcer vos muscles, améliorer votre posture et augmenter votre énergie. Que vous soyez débutant ou confirmé, Mirna adapte chaque cours pour répondre à tous les niveaux.

Zumba de 20h à 21h

Dancez, bougez, éclatez-vous !
À 20h, plongez dans l'univers entraînant de la Zumba ! Une séance de danse endiablée, mêlant des rythmes envoûtants à des mouvements dynamiques. La Zumba, c'est bien plus qu'un cours de fitness, c'est une expérience festive où chacun peut s'exprimer à travers la danse. Mirna vous guidera avec passion, faisant de chaque séance un moment de joie et de dépassement de soi.

Ambiance conviviale assurée !



COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes s'est doté d'un nouveau bureau dont la composition est la suivante :

Présidents d'honneur : Daniel Plumail et Marcel Chollet.

Président : Joël Bothereau.

Vice-président : Jean-Yves Porte.

Vice-président : Wilfrid Piel.

Trésorier : Pascal Gasnier.

Trésorier adjoint : Sébastien Plumail.

Secrétaire : Michel Gourdel.

Secrétaire adjointe : Marie- Jo Piel.



3 Place Maxime Boisseau

72600 Neufchâtel en Saosnois

Activités à venir :

Le 13 juillet retraite aux flambeaux, le 14 juillet cochon grillé et jeux sur le stade de football et un vide-greniers fin juillet.

Nous sommes actuellement 19 membres, nous recherchons des bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez le président Monsieur Joël Bothereau au 06 82 28 21 99.

Le Président et les membres du Comité ont une pensée toute particulière pour la famille de Monsieur Jean-Pierre Corbion qui nous a quitté récemment, Jean-Pierre était un membre très actif et très apprécié du Comité, nous saluons sa mémoire.

Le Président et les Membres du Comité.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Vous trouverez ci-dessous le calendrier des prochains événements à Neufchâtel-en-Saosnois pour la période juillet 2024 à janvier 2025 avec les dates que les associations ont bien voulues nous faire parvenir.

| Juillet 2024 | | |
|---------------------|---|----------------------|
| Samedi 13 juillet | Retraite aux Flambeaux (21h30) et soirée gratuite (salle polyvalente 22h00) | Comité des fêtes |
| Dimanche 14 juillet | Cochon grillé et jeux (Terrain communal) | Comité des fêtes |
| Dimanche 28 juillet | Vide-greniers et Galoche (Terrain communal) | Comité des fêtes |
| Août 2024 | | |
| Samedi 3 août | Loto d'été 20h00 | Comité des fêtes |
| Septembre 2024 | | |
| Mardi 10 septembre | Questions pour un après-midi | Génération Mouvement |
| Jeudi 19 septembre | Concours de belote et 17 | Génération Mouvement |
| Octobre 2024 | | |
| Jeudi 3 octobre | Thé dansant animé par Nicolas DEVOIR | Génération Mouvement |
| Dimanche 20 octobre | Loto d'automne 14h00 | Comité des fêtes |

Novembre 2024

| | | |
|----------------------|-----------------------------------|----------------------|
| Lundi 11 novembre | Commémoration de l'armistice 1918 | Mairie |
| Lundi 11 novembre | Repas des aînés | Mairie |
| Jeudi 21 novembre | Belote ind & Manille 14h00 | Comité des fêtes |
| Décembre 2024 | | |
| Jeudi 12 décembre | Repas de Noël | Génération Mouvement |
| Dimanche 15 décembre | Noël communal | Mairie |
| Dimanche 15 décembre | Randonnée de Noël (matin) | Maison du Sabot |
| Janvier 2025 | | |
| Dimanche 12 janvier | Vœux de la municipalité | Mairie |

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

JEUNES DE 16 ANS - JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ (JDC)

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser en mairie entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC), anciennement, Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). L'ordre de convocation parvient dans les 45 jours précédant la date de la session retenue. La participation y est obligatoire, sauf cas de force majeure (maladie, problème familial grave...). Si vous connaissez des difficultés sur la date proposée, il convient, dans un délai de 15 jours, de prendre contact avec le bureau du centre de service national d'Angers (csn-angers.jdc.fct@intradef.gouv.fr ou 09 70 84 51 51) afin de fixer une nouvelle date.

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ayant été recensés dans la commune. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes électorales doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

N'hésitez pas à venir en Mairie pour vous inscrire, en fournissant les documents suivants :

- Justificatif d'identité,
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Formulaire cerfa n°12669 (aussi disponible en Mairie).



**S'inscrire sur
les listes électorales**

Cette démarche peut être réalisée en ligne sur le site service-public.fr.

COMMISSION EXTRA-COMMUNALE ACTION SOCIALE

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la commission extra-municipale Action Sociale remplace le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ses missions n'ont pas changé :

- prévention et aide en faveur des personnes fragilisées (aide et accompagnement des personnes âgées, aides aux familles en difficulté, aux personnes handicapées...).
- organisation, chaque année, du traditionnel repas des aînés ainsi qu'une distribution d'un colis de Noël pour les Neufchâtellois de plus de 70 ans.

Cette nouvelle commission se compose, actuellement, des membres suivants : Mesdames Amélie LECELLIER, Béatrice LECONTE, Anaïs RAMAGE, Michèle LE LAIN, Marylène MOREAU, Annick GUY, Marie-Josèphe PIEL, Stéphanie BERNARD, Annick CHAUVIN, Sabrina DAGONNEAU et Messieurs Jean-Denis GUIBERT, André GRIMAUULT.

Si vous êtes dans le besoin ou que vous connaissez quelqu'un dans le besoin, n'hésitez pas à en parler à l'un des membres de la commission extra-municipale Action Sociale.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A LA CHALEUR

Comme chaque année à l'approche des épisodes de fortes chaleurs, le ministère des Solidarités et de la Santé et Santé publique France lancent une campagne d'information et de prévention des risques liés à la chaleur.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.

MAUX DE TÊTE CRAMPES NAUSÉES

Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs Protégez-vous

RESTEZ AU FRAIS BUVEZ DE L'EAU

Évitez l'alcool Mangez en quantité suffisante Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps Donnez et prenez des nouvelles de vos proches Préférez des activités sans efforts

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

En cas d'épisode de forte chaleur, prenez soin de vous et prenez des nouvelles de vos proches, notamment les plus vulnérables.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE SAOSNOIS
MODIFICATION DU SYSTÈME DE COLLECTE

Depuis le 15 avril dernier, les emballages et papiers sont collectés en porte à porte dans des sacs jaunes. Les déchets ménagers sont quant à eux dorénavant ramassés tous les 15 jours (dans les sacs gris). Le verre doit toujours être déposé dans un point d'apport volontaire.

Pour plus de renseignements : Par mail dechets@mainesaosnois.fr ou par téléphone : 02 43 34 16 48 ou 02 43 97 25 31

Ci-dessous le calendrier des collectes pour la commune de Neufchâtel-en-Saosnois :

| | |
|---------------------------|-----------------------------|
| jeudi 4 juillet 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 11 juillet 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 18 juillet 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 25 juillet 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 1 août 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 8 août 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| vendredi 16 août 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 22 août 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 29 août 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 5 septembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 12 septembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 19 septembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 26 septembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 3 octobre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 10 octobre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 17 octobre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 24 octobre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 31 octobre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 7 novembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| vendredi 15 novembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 21 novembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 28 novembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 5 décembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| jeudi 12 décembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |
| jeudi 19 décembre 2024 | Sac carton "jaune" |
| vendredi 27 décembre 2024 | Sac déchets ménagers "gris" |

Dans mon sac gris je mets :



- ✓ Restes alimentaires (si pas de composteur)
- ✓ Déchets d'hygiène : litières, mouchoirs, coton-tige, essuie-tout, couches, serviettes et nappes en papier
- ✓ Poussières de ménages et vaisselle cassée



Dans mon conteneur verre je mets :



Ensemble, trions mieux !



Dans mon sac jaune je mets :



- ✓ Emballages (pots, barquettes, tubes, bouteilles plastiques, conserves,...)
- ✓ Papiers et cartons
- ✓ Je vide mes emballages

VIGIEAU UN SITE INTERNET DÉDIÉ POUR S'INFORMER SUR LES RESTRICTIONS D'EAU

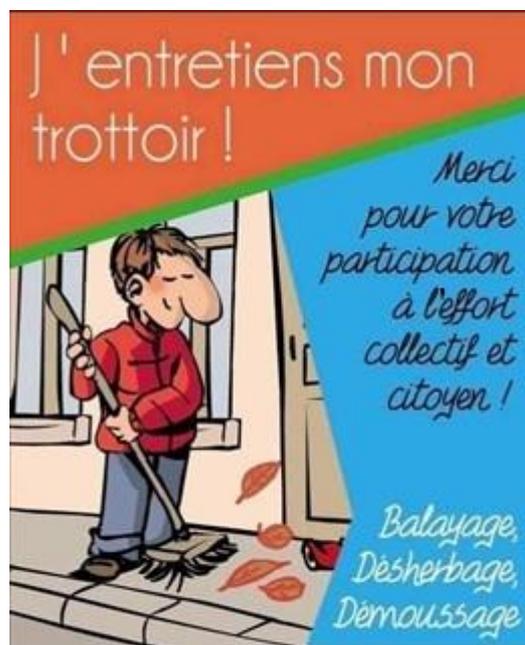
Depuis le 11 juillet 2023, le ministère de la Transition écologique a lancé le site internet VigiEau, permettant de s'informer sur les restrictions en vigueur localement concernant l'usage de l'eau.

En période de sécheresse, les préfets déclenchent des restrictions d'eau graduelles et temporaires afin de garantir le partage et un bon usage de l'eau. L'outil VigiEau, conçu en partenariat avec Météo-France, a pour vocation de permettre à chacun, citoyen, agriculteur, maire, collectivité, chef d'entreprise, d'avoir une visibilité sur la situation de son territoire et de connaître et d'appliquer les gestes d'économie requis.



Pour consulter les restrictions en vigueur : <https://vigieau.gouv.fr>

RAPPEL CONCERNANT L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES HAIES



"Chaque habitant doit maintenir son trottoir, son fossé, et/ou caniveau en bon état de propreté, sur toute la longueur de son habitation"

Bien qu'appartenant au domaine public, l'entretien des trottoirs est à la charge des habitants.

Chaque riverain a la responsabilité d'entretenir un périmètre sur le trottoir devant son domicile afin d'éviter les éventuelles chutes dues à la présence de feuilles humides, neige ou verglas.

Il est donc nécessaire de réaliser différents types d'entretien :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritiques ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- la prévention des accidents avec la mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciures de bois.

Qu'en est-il des arbres et des haies ?

Chaque riverain doit élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure de voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent ni le passage des piétons, ni les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

HISTOLOGE UNE PLATEFORME POUR LUTTER CONTRE L'HABITAT INDIGNE ET NON DÉCENT

Le Pôle de lutte contre l'habitat indigne de la Sarthe a décidé de déployer, au niveau local, la plateforme ministérielle Histologe, afin de lutter de manière encore plus efficace contre l'habitat indigne et non décent.

Lancé le 16 janvier 2024, cet outil numérique permet de signaler, gratuitement et facilement, une situation de mal-logement en ligne (<https://histologe.beta.gouv.fr>).



FAITES CONNAISSANCE AVEC VOTRE COMMUNE

Ci-dessous, vous trouverez un extrait de la circulaire municipale sortie en avril 1978 durant le second mandat de Monsieur Francis CARIS, Maire de la commune de 1971 à 1992.

Des noms seront bientôt mis aux diverses artères de notre commune, mais savez-vous qui étaient :-

LOUIS RAGOT :- Il est né à NEUFCHATEL le 13 mai 1821. Son père Pierre RAGOT maréchal, avait épousé Louise RUEL, soeur aînée de Désirée RUEL fondatrice de la communauté de l'Enfant-Jésus. (En religion, mère Marie de Gonzague). Louis RAGOT vécut ses premières années à l'ombre du petit cloître édifié par sa tante. Entraîné par l'abbé ROUSSEL, il se destina d'abord à la prêtrise, (ses premières poésies s'en ressentent). Puis brusquement, à 18 ans sa vocation est brisée : il part pour PARIS, employé dans un grand magasin.

Conquis par les idées nouvelles, il regagne néanmoins en 1848, son village natal où il s'installe définitivement et se marie à sa propre tante le 29 Août 1848, (veuve de François Gabriel RAGOT) - Il demeure malgré tout le fidèle disciple de Louis BLANC, le précurseur du socialisme, qu'il avait connu à PARIS. Fervent zélateur de la République, du bienfaisant régime démocratique, notre poète paysan est surtout un virulent pamphlétaire antireligieux. Mais il ne mourra pas dans l'impiété, car, au soir de sa vie, Louis RAGOT quitte son village de NEUFCHATEL et gagne la trappe de SOLIGNY (orne)

GUILLAUME III TALVAS :- est selon la légende le fils de ROBERT le DIABLE qui vécut au château de ST REMY DU PLAIN. Guillaume III chassé de BELLEME et du Saosnois par le puissant duc de Normandie se réfugie en Bourgogne. Lors de son mariage avec la veuve de Bertrand de Toulouse, ALIX fille d'EUDES Ier, il fait de nombreux dons aux maisons religieuses de Bourgogne et obtient de ST ETIENNE, troisième abbé de CITEAUX, douze religieux de chœur, un novice et 22 frères convers qu'il emmène vers Perseigne et installe dans un rendez-vous de chasse en attendant la construction de la fameuse Abbaye, dont la date de confirmation des donations reste fixée à 1145. En réalité, la fondation est due à l'épouse de GUILLAUME-III TALVAS, ALIX (citée plus haut) dont le père est le donateur de l'ordre de citeaux.

UN PEU D'HISTOIRE

Un personnage Neufchâtellois - Jules Gaignards

Né à la fin du 19^e siècle, décédé en mai 1968. A habité à la cour de Bretelle n° 27, à la Grande Vente et au Grand Chaillou.

Rebouteux, il soignait avec des plantes, réparait les comtoises et les vélos des coureurs qu'il entraînaient.

Pour les courses, il leur préparait une potion dans une fiole : Porto, jaune d'œuf et une plante de la forêt. Pêcheur, il appâtait la veille avec une préparation de plantes. Il connaissait une plante pour sevrer les fumeurs. Il est parti sans transmettre ses secrets à son fils.

Résistant avec un poste radio à galène de sa fabrication (rondelle de pommes de terre en place de la pierre). Il a informé les alliés que des véhicules allemands se cachaient dans l'allée Marguerite. Un bombardement a eu lieu le 6 août 1944.

La Dame Blanche

Elle se promenait la nuit, portait un drap blanc, de l'allée Marguerite aux Baillées.

Une nuit, elle avait tendu une corde en travers de la rue actuelle du Clairet, pour piéger les garçons. Mais elle effrayait surtout les femmes.

Elle fut démasquée, elle se nommait Alice L. Elle était née dans la maison du premier bureau de poste face au parapet de la route d'Ancinnes. Elle avait une maison en haut de la rue Guillaume III Talvas et habitait en Ile de France.

Quelques ventes en 1792

18 janvier, maison et jardin au-dessus de la chapelle de Bonne Nouvelle à la cure de Neufchâtel. Adjugés à René Blaneau boucher à Neufchâtel pour 5 livres.

28 novembre, lieu les Vignes à l'abbaye de Perseigne, adjugé à Philippe Villageux de Mamers pour 2 525 livres.

Champ du pré à la fabrique de Neufchâtel pour 1 350 livres.

1^{er} Floréal, chapelle de Bonne Nouvelle deux portions de terrain. Adjugés au citoyen Jouselin Neufchâtel pour 1725 livres.

Ces textes ont été proposé par **Jean Fernandez**. Nous le remercions pour cette contribution. Si vous aussi vous souhaitez nous raconter une anecdote, vos mémoires sur un évènement ou un lieu de la commune, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Vous pouvez envoyer votre texte par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ou tout simplement le déposer en Mairie. Nous serons très heureux de publier ces récits d'histoires locales qui ne doivent pas tomber dans l'oubli.

MÉMENTO PRATIQUE

Ouverture du secrétariat de Mairie et de l'agence postale :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h00 à 11h45, les mercredis de 14h00 à 18h00.

Informations complémentaires :

- sur le panneau d'affichage à la Mairie ;
- sur le panneau d'information lumineux près de la cantine ;
- par mail (secretariat@mairieneufchatel72.fr) ;

Attention : la Mairie et l'agence postale seront fermées du 5 au 19 août 2024 inclus.

Permanence des élus :

Une permanence est assurée par Monsieur le Maire ou un adjoint, les mercredis de 14h00 à 16h00. En dehors de ces horaires, vous pouvez également prendre rendez-vous en contactant le secrétariat de la Mairie (02 43 97 74 15) ou en appelant l'un de ces numéros :

Monsieur le Maire Jean-Denis GUIBERT : 06 70 09 79 08

Monsieur Jean-Paul LEFEVRE, premier Adjoint : 06 70 09 81 41

Madame Amélie LECELLIER, deuxième Adjointe : 06 70 09 79 81

Monsieur André GRIMAULT, troisième Adjoint : 06 70 09 80 38

Madame Claudie MOULARD, quatrième Adjointe : 06 70 09 80 04

Permanence de l'assistante sociale :

Madame Magalie ROYEAU, assistante sociale, reçoit sur rendez-vous les 2èmes et 4èmes mardis de chaque mois à la Mairie. Vous pouvez prendre rendez-vous au 02 43 31 16 61.

Permanence d'une conseillère numérique :

Madame Eglantine FERRAND assure une permanence les lundis matins de 9h00 à 11h45 à la Mairie afin d'aider les usagers en difficulté avec les outils informatiques.

Ramassage des ordures ménagères en porte à porte :

Le ramassage des ordures ménagères (sacs gris) est effectué tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine paire**). Les emballages et papiers (sacs jaunes) sont collectés quant à eux tous les 15 jours le jeudi matin (**semaine impaire**).

Afin de ne pas manquer le passage du camion, nous vous rappelons que les sacs doivent être sortis la veille au soir. S'il y a un jour férié dans la semaine, toutes les collectes suivantes de la même semaine sont reportées d'un jour (se référer au calendrier de collecte qui se trouve dans les informations complémentaires).

Horaires d'ouverture de la déchetterie :

Toute l'année (sauf jours fériés) : mercredi 14h00-16h45 et samedi 9h00-11h45 et 14h00-16h45.

Un site internet dédié pour vos démarches en ligne :

Depuis le 6 mai 2020, la commune de Neufchâtel est raccordée au site internet service-public.fr. Ce site vous permet de réaliser vos démarches en ligne.

L' BRACONNIER D' DIX-HUIT

L' gâs Aristide Arcange, c'té un braconnier d' première. Tu gn'y c'mmandé un gibier ou un pésson y l' agriché quand qui voulé et y t' l'am'nais. Ça pouvé bin ête un cochon comme un bossu, eune caille ou des alouettes, un brochet ou eune tanche. Il té pourtant bin jeunot, pu un nias, mais pâ core un homme, des foué il té cor gamichon. Y s' té déjà fait prendre par l' garde-champêtre et les gendarmes pu d' eune foué, l' brigadier y gn' avait dit « la prochaine foué, Aristide, c'est la prison fait bin gâffe ». Mais c' té pu fô qu' li, y fallait qu'y chasse et py ça l' faisait bin viv'e, c'était pâ l' p'tit faisant valouér d' ses gens et c' té pâ la loué à la journée qui ram'nait bin d' sous, py gn' avait sept quéniaux dans la mainson. D' puis deux ans qu' son père il 'té au front, on est en mârs 1918, c'est ly l'homme responsab'e. Sa mère é lé bin émoyée y va avouér 19 ans l' vingt du mois d' juin quinze jou' après y va ête incorporé. Mais y a vantier bin son p'tit frère qué dans sa quizième année. Pourvu qu' c'te mândite guerre é s' arrête avant qu' le p'tit sé en âge. Pou' son anniversaire il avait pris deux brocards, y z' en ont gardé un et l' âute, l' lend'main y va l' livrer. Y s' aroute dé potron minet, arrivé su la grand route t'ois gendarmes qui sortant d' eune rote ! C' coup là y peut pâ s'en sauver. C'est sû', y a un arcanier qui l'a dénoncé. Y pâsse au tribunal à Mamé le deux juillet 1918, sentence : six mois d' prison pou'... récidive de braconnage... qu' y disant. L' cinq juillet y r'coit son incorporation pou' le quinze juillet, au 115 éme de ligne. Alors la prison ou l' front ? y s' dit l' front bin su', en pu d' ça, ça barde la hâut. Eh bin non ! La loué c'est la loué, incorporation ou pâ, guerre ou pâ guerre, c'est l'enfermage d'abord, il ira à la guerre après. L' dix juillet 1918 il té en prison et il a été libéré le ... dix décembre 1918 et incorporé au 115 le vingt décembre, son père est revindu en janvier 1920 bin recorsé et sa mère eune foué par mois é met un cierge à Sainte Braconnage...

Fernand Legéard
avril 2020

À Bientôt !

Rédigé par la commission communication
Edition Mairie de Neufchâtel-en-Saosnois 09/07/2024